

## Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 18 novembre 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 4 p. (83r, 84r, 85v, 86r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 18 novembre 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47500>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [18 novembre 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

Résumé Godin fait des observations sur la note remise par Grebel à Marie Moret : une profusion d'idées qui ont besoin d'expérimentation ; Godin n'est pas convaincu par la proposition de Grebel. Sur les contrefaçons de Huet : Godin demande à Grebel de réunir les éléments nécessaires, d'acheter des spécimens des mêmes objets comme cela a été fait pour les bacs à charbon de Sougland. Sur la fabrication de pompes pour Lecocq-Decroix : Godin regrette de ne pas disposer d'un contremaître capable d'organiser la fabrication de telles pompes et d'en imaginer une plus simple ; il n'est pas partisan d'un traité avec Lecocq-Decroix.

## Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Forges et fonderies de Sougland](#)
- [Huet \[monsieur\]](#)
- [Lecocq-Decroix \[monsieur\]](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 22/11/2023

---

Versailles 18 juill 75

83

Cher Monsieur Grobel,

Vous m'avez invit  a lire la  
note que vous avez renvi  a M<sup>e</sup>  
Marie, c'est ce que j'ai fait; mais  
je me demande ensuite dans quelle  
perspective vous avez d c ir  que je  
prendre connaissance de son  
contenu. J'y vois des id es assem-  
bl es avec profusion mais qui  
sont loin suivant moi d'etre  
toutes pratiques, et peuvent mire  
aux id es principales qui, elles,  
ont besoin d'explication  
pour avoir une valeur o  mes  
yeux. C'est le sentiment que je  
vous ai exprim  a Guise avant  
mon d part en d'autres termes,

je suis donc assez embarrassé  
aujourd'hui pour savoir que  
vous dire ; votre lettre ne  
me indiquant pas l'intention  
de notre communication.

Je remarque pourtant que  
vous me dites avoir l'intention  
de m'envoyer un calque de  
four de fusion, mais cela,  
je crois devoir vous le dire,  
ne me suffira pas pour me  
convaincre de la possibilité  
d'un succès pratique. L'expé-  
rience seule sera suffisante  
pour moi.

Continuez à réunir les  
éléments nécessaires des contre-  
façons Huet, mais évitez  
d'acheter des spécimens inutiles  
des mêmes objets comme cela  
je crois à en être pour les  
bacs & charbon de soufflage.

Je ne vois aucun inconvenient à établir un certain nombre de pompes à M. le Secrétaire Decroix; s'il ne sait que de lui fournir les pièces de fonde, cela nous mettra à même d'apprécier les difficultés de cette fabrication.

Quant à mon appréciation dans cette affaire, il me semble que les conditions de M. Decroix sont fort exagérées; l'embarras que j'éprouverai si je traite avec lui sera surtout d'avoir le contre-maître propre à bien organiser la fabrication de ces pompes, et si j'ai vu ceci bonne dans mon caractère je pense qu'il ne me serait pas difficile d'établir une pompe peut-être plus simple que celle de M. Decroix, et moins que j'

voudrais certainement tout  
avoir facilement à ma  
disposition.

Il y a donc nécessairement à  
faire un traité quel qu'il soit  
avec M. Decroix, si je veux  
gêne par absence de personnel  
pour l'écouter, et comme je  
nous de le dire avec ce personnel  
je pourrais faire sans lui.

Agréez, cher Monsieur,  
mes sentiments dévoués.

Godin